

Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2022

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

AST Groupe informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le **vendredi 21 janvier 2022 à 9 heures** se tiendra au siège social – 78 rue Elisée Reclus, 69150 Décines Charpieu.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 17 décembre 2021, bulletin n°151. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

L'avis de réunion ainsi que tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la société :
<https://www.ast-groupe.fr/documents/assemblee-generale>

A propos d'AST Groupe

Constructeur, Promoteur, et Industriel, avec 28 ans d'expérience et de savoir-faire en maisons individuelles, AST Groupe est le 3^{ème} constructeur national et le 1^{er} réseau de concessionnaires de maisons à ossature bois avec sa marque NATILIA.

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr
Prochain communiqué : Publication du chiffre d'affaires annuels 2021 – 9 février 2021

Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Paris compartiment C. Mnémonique : ASP – ISIN : FR00000 76887 – Bloomberg : ASP FP – Reuters : AST.PA